

À retourner à l'Office de Tourisme de votre commune de référence
avant le 20 octobre 2024 pour apparaître sur le guide pratique 2025

COORDONNÉES

Raison sociale / Nom :

Représentée par :

Adresse précise de la prestation :

Adresse de facturation :

Tel :

mail :

Site web :

N.B. CES COORDONNÉES SERONT REPRISES SUR TOUS NOS SUPPORTS

MON CHOIX DE PARTENARIAT *

☐ **Je suis partenaire** : je soutiens financièrement les actions de promotion et je bénéficie de l'ensemble des services proposés par l'Office de Tourisme

☐ Je ne souhaite pas paraître sur les supports de l'Office de Tourisme

*Si aucune case n'est cochée, je ne serai pas partenaire. Ainsi, j'apparaîtrai de manière limitée sur les supports de l'Office de Tourisme.

HÉBERGEMENTS (HORS MEUBLÉS)	PRIX TTC 2025	QUANTITÉ	MONTANT €
-----------------------------	---------------	----------	-----------

Hôtel Pour les hôtels-restaurant vous pouvez valoriser votre restaurant pour 20€ (cf. page 4 du présent document)	Ouvert à l'année : 150€ + 12€/chambre dès la première chambre		
	Ouvert une seule saison : 105€ (150€ - 30%) + 12€ / chambre dès la première chambre		
Gîte d'étapes et de séjour, refuges, village vacances, centre de vacances, auberge de jeunesse Pour les établissements souhaitant valoriser leur restaurant pour 20€ veuillez cocher la case en page 4.	Ouvert à l'année : 150€ + 1,50€/ couchage + 10€ par hébergement insolite (yourte, tipi...)		
	Ouvert une seule saison : 105 € (150 € - 30%) + 1,50€ / couchage + 10€ par hébergement insolite (yourte, tipi...)		

HÉBERGEMENTS (HORS MEUBLÉS) <i>N.B est considéré comme hébergement insolite (HI) les yourtes, tipis et igloos</i>	PRIX TTC 2025	QUANTITÉ	MONTANT €
---	----------------------	-----------------	------------------

Chambre d'hôtes, Chambre et table d'hôtes	Ouvert à l'année : 75€ + 10€/chambre dès la première chambre + 10€ par HI		
	Ouvert une seule saison : 52,50€ (75€ - 30%) + 10€/chambre dès la première chambre + 10€ par HI		
Camping, caravanning <i>*Selon l'article R.111-31 du Code de l'urbanisme, « sont regardées comme des habitations légères de loisirs les constructions démontables ou transportables, destinées à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisir. »</i> Pour les établissements souhaitant valoriser leur restaurant pour 20€ veuillez cocher la case en page 4.	Ouvert à l'année : 150€ + 1€/emplacement + 5€/HLL* + 10€ par HI		
	Ouvert une seule saison : 105€ (150€ - 30 %) + 1€ / emplacement + 5€/HLL* + 10€ par HI		
Hébergement insolite (HI) <i>Sans rattachement à tout autre type d'hébergement</i>	Ouvert à l'année : 75€ + 10€ par HI à partir du premier hébergement		
	Ouvert une seule saison : 52,50€ (75€ - 30%) + 10€ par HI à partir du premier hébergement		

MEUBLÉS <i>Capacité inférieure ou égale à 15 pers.</i>	PRIX TTC 2025	QUANTITÉ	MONTANT €
--	----------------------	-----------------	------------------

Meublé de Tourisme	95 €		
Meublé supplémentaire <i>Indépendamment de la catégorie</i>	20 €/meublé supplémentaire		
Chalet d'alpage	Ouvert à l'année : 95€		
	Ouvert une seule saison : 66.50 € (95€ - 30%)		
	20 €/chalet supplémentaire		

Résidence de tourisme, maison, chalet avec prestations hôtelières, maison/chalet soumis à réglementation des ERP <i>Capacité supérieure à 15 personnes</i>	150 € + 12 €/ dès le premier appartement et/ou chalet		
--	---	----------------------	----------------------

RESTAURANTS, COMMERCE ET SERVICES	PRIX TTC 2025	QUANTITÉ	MONTANT €
Restaurant <i>est considéré comme restaurant, un établissement ayant une carte et/ou un menu avec plusieurs choix ET une amplitude de service de deux heures minimum</i>	Ouvert à l'année : 150 €		
	Ouvert une seule saison : 105€ (150€ - 30%)		
Bar	Ouvert à l'année : 150 €		
	Ouvert une seule saison : 105€ (150€ - 30%)		
Commerce, service, bien être	Ouvert à l'année : 150 €		
	Ouvert une seule saison : 105€ (150€ - 30%)		
Agence immobilière	300 €		
Agence de voyage	500 €		
Autocariste	220 €		
Taxi, garage automobile	150 €		
Producteur, Artisan d'art et du bâtiment	80 €		
Supermarché <i>Supérieur à 400 m2</i>	450 €		
Service public, santé, petite enfance	Gratuit		

LOISIRS, ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES	PRIX TTC 2025	QUANTITÉ	MONTANT €
Aérodrome	350 €		
Site et monument	300 €		
Musée	Avec entrée payante : 150 €		
	Ouvert une seule saison : 105 € (150€ - 30%)		
	En accès gratuit : gratuit		
Prestataire indépendant d'activités sportives et de loisirs	Ouvert à l'année : 150 €		
	Ouvert une seule saison : 105 € (150 € - 30 %)		
Entité commerciale de prestations d'activités sportives et de loisirs <i>composée de 2 prestataires indépendants et/ou salariés</i> <i>Ex : ski, parapente, eaux vives, bureau des guides, ESF, ESI, groupement de professionnels</i>	Ouvert à l'année : 250€		
	Ouvert une seule saison : 175 € (250€ - 30%)		
Entité commerciale de prestations d'activités sportives et de loisirs <i>composée de 3 (ou +) prestataires indépendants et/ou salariés</i> <i>Ex : ski, parapente, eaux vives, bureau des guides, ESF, ESI, groupement de professionnels</i>	Ouvert à l'année : 350 €		
	Ouvert une seule saison : 245€ (350€ - 30%)		

LOISIRS, ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES	PRIX TTC 2025	QUANTITÉ	MONTANT €
Espace ludique avec accès payant <i>Ex : luge, parc acrobatique...</i>	Ouvert à l'année : 300 €		
	Ouvert une seule saison : 210 € (300 € - 30 %)		
Comité d'animation, organisateur d'événements	Gratuit		
Prestataire avec un siège social hors territoire (sauf activité d'hébergement sur le territoire) Prestataire avec un siège social sur le territoire avec une activité hors territoire et non concurrentielle sur le territoire		+15% ☐	
Remise <i>Voir conditions d'éligibilité</i> Conditions d'éligibilité à la remise de 15 % Un prestataire proposant plusieurs typologies d'hébergements ou activités bénéficie de 15% de remise sur la somme totale de son bon de commande (hors restauration qui bénéficie déjà d'un tarif préférentiel). Pour exemples, je bénéficie des 15 % si : - J'ai un hôtel et un meublé au même nom - J'ai une chambre d'hôte et je suis accompagnateur en montagne, mes deux activités sont portées par la même structure ou personne Je NE peux PAS bénéficier des 15 % si : - J'ai une chambre d'hôte et je suis accompagnateur en montagne, mes deux activités sont portées par deux structures ou personnes différentes. Dans ce cas, je fais deux bons de commande accompagnés de deux règlements et je recevrai deux factures. - Je suis propriétaire de plusieurs meublés. Dans ce cas, je bénéficie déjà du tarif préférentiel de 20€ par meublé supplémentaire. La remise de 15% ne peut s'appliquer.		-15% ☐	
Sous-Total			
Activité de restauration associée à un hébergement		+20 € ☐	
☐ Je suis adhérent du service réservation ☐ Je souhaite être contacté par le service réservation			
TTC À REGLER			
☐ Espèces	☐ Chèque à l'ordre de l'OTGQ	☐ Virement Merci de préciser « Partenariat + votre nom »	

Date :

Signature :

RIB de l'office :

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers,
appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	05000	00002000088	01

Dénomination
TPGAP

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1050	0000	0020	0008	801
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :
REGIE O T GUILLESTROIS QUEYRAS

MAISON DU QUEYRAS
LE CHARPENEL
05350 CHATEAU VILLE VIEILLE